



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix sept juin à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du onze juin deux mille vingt cinq, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2025CC3-6-1-73

OBJET : TARIFS LOCATION VÉLOS ÉLECTRIQUES ET  
TRIPORTEURS

Étaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. GIL Mathieu (en remplacement de Henri MARTIN)
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth (pouvoir donné à JP TERRENNE)
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina (pouvoir donné à Alain ALARY)
Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	:	M. SALLES Alain (en remplacement de Guy MERIEL)
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine (pouvoir donné à Bruno DOUSSON)
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphane

Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. FAU Eric (en remplacement de Serge BOYER)
Commune de SISTELS	:	M BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LE CORRE Christiane M. LOPES Ernest M. ZANIN Daniel (pouvoir donné à Ernest LOPES) Mme HOHOL Elisabeth M. ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane

**Absents excusés :**

Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie-Christine
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe Mme PERE Catherine

**Assistaient à la réunion :**

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services de la CC2R
Mme LEZIN Marie-Josée	:	Responsable du Service de Gestion – Comptable de Valence d'Agen
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial à la CC2R

Monsieur Mathieu GIL a été désigné Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la Justice Administrative.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX  
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01  
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>  
Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)

2025CC3-6-1-73

OBJET : TARIFS LOCATION VÉLOS ÉLECTRIQUES ET TRIPORTEURS

Le développement de modes de transports doux et écologiques ainsi que la valorisation de la voie verte, axe majeur d'itinérance touristique, constituent des enjeux à prendre en considération dans nos offres de services.

C'est pourquoi, il a été mis en place une prestation de location de triporteurs et de vélos électriques. Une délibération a été prise en ce sens par le Bureau Communautaire en date du 22 avril 2024 afin d'en fixer les tarifs :

Triporteurs :

- 1/2 journée : 15€ (14h-17h)
- Une journée : 20€ (10h-17h)
- Caution : 150€
- Gratuité d'un triporteur pour les communes membres (3 fois par an maximum dans la limite des disponibilités)

Vélos électriques :

- 1/2 journée : 8 € (14h-17h)
- Journée : 10€ (10h-17h)
- Semaine : 40€
- Mois : 150 € Caution : 150€

Ces tarifs ne sont pas soumis au régime de la TVA et s'entendent nets.

La réservation se fait auprès du camping municipal de Valence d'Agen ou à l'Office de Tourisme des Deux Rives de Valence d'Agen aux heures d'ouverture.

Afin d'apporter plus de souplesse dans la location, il est proposé de supprimer les plages horaires (10h-17h et 14h-17h) et de les remplacer par des durées (7 heures et 3 heures).

Le Président propose donc :

- d'approuver les tarifs suivants :

Triporteurs :

- 1/2 journée : 15€ (durée maximale de 3h)
- Une journée : 20€ (durée maximale de 7h)
- Caution : 150€

- Gratuité d'un triporteur pour les communes membres (3 fois par an maximum dans la limite des disponibilités)

Vélos électriques :

- 1/2 journée : 8 € (durée maximale de 3h)
- Journée : 10€ (durée maximale de 7h)
- Semaine : 40€
- Mois : 150 €
- Caution : 150€

- de préciser que le contrat de location tiendra compte de ces modifications,
- de l'autoriser ou son représentant à signer tout document y afférent.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'approuver les tarifs comme indiqué ci-dessus,
- de préciser que le contrat de location tiendra compte de ces modifications,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

Fait à Valence d'Agen, le 17 juin 2025

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 18 juin 2025

Le secrétaire de séance  
Monsieur le suppléant au Maire de  
BARDIGUES



Mathieu GIL

Le Président de la Communauté  
de Communes des Deux Rives



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 24 JUIN 2025

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

24 JUIN 2025

## AR Préfecture

### TARIFS LOCATION VÉLOS ÉLECTRIQUES ET TRIPORTEURS

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20250617- 2025CC3_6_1_73-DE
Numéro d'acte :	2025CC3_6_1_73
Date de décision :	17/06/2025
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	3-6-1-0-0 (Domaine et patrimoine / Autres actes de gestion du domaine privé / tarifs)
Fichier acte :	2025CC3-6-1-73 TARIFS LOCATION VÉLOS ÉLECTRIQUES ET TRIPORTEURS. pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte :	24/06/2025 16:43:14
<b>Date de réception de l'AR :</b>	<b>24/06/2025 16:43:33</b>